

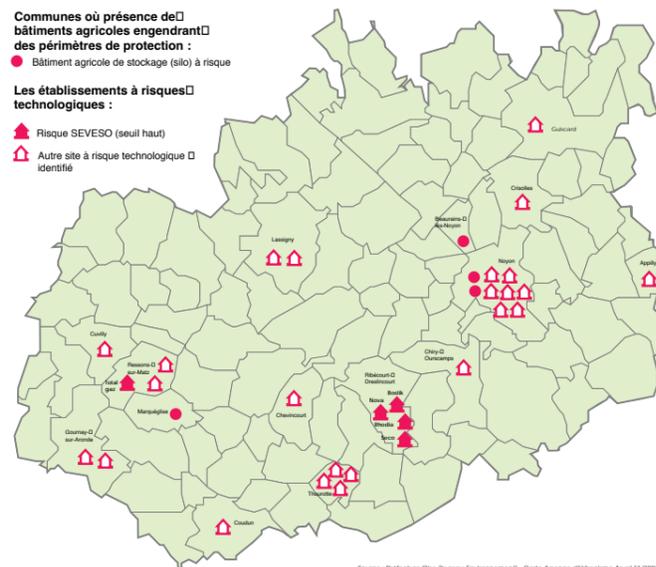
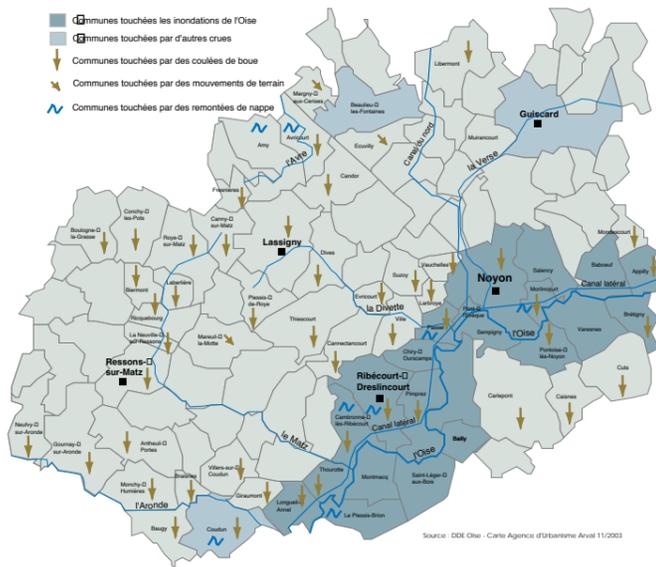
LES PROBLEMATIQUES DU TERRITOIRE

S'opère une multiplication des conflits d'usage entre les activités humaines et les grands équilibres naturels à préserver face aux risques naturels constatés. Le risque est :

- Une remise en cause de secteurs voués aux champs d'expansion naturelle des crues, en particulier à l'échelle de l'ensemble de la vallée de l'Oise.
- Une multiplication de projets de développement urbain communal ou communautaire dans ces secteurs.

S'opère une multiplication des conflits d'intérêts entre l'habitat et les besoins des activités économiques engendrant ces risques. Le risque est :

- Une disparition des secteurs tampons entre les sites à risques et le développement de l'urbanisation
- Une multiplication de projets de développement urbain communal ou communautaire dans ces secteurs.

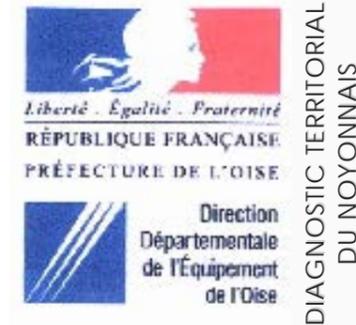


ENJEUX TERRITORIALISES DE L'ETAT

Du fait des nombreuses parties du territoire soumises à des risques naturels et par souci de prévention pour les biens et les personnes, il est nécessaire de contrôler l'intégration dans les projets locaux des risques naturels majeurs prévisibles correspondant aux :

- Inondations par débordement des cours d'eau sur la totalité de la Vallée de l'Oise et de ses affluents.
- Inondations par remontée de nappes.
- Coulées de boues ou mouvements de terrains par ruissellement des eaux de pluie.

Du fait de la présence d'activités technologiques soumises à des risques graves et par souci de prévention pour les biens et les personnes, il est nécessaire de veiller à la prise en compte de ces risques, notamment SEVESO en s'assurant du maintien des périmètres existants et en incitant les établissements à mettre en œuvre des aménagements visant à réduire les risques.



INFOS

Définir les enjeux territorialisés de l'Etat.

Dans le cadre de ses politiques publiques et des enjeux locaux qui en découlent à l'échelle territoriale, les services de l'Etat ont élaboré des diagnostics territoriaux visant à :

- contribuer à la connaissance de ces territoires,
- définir les points de vue et les enjeux de l'Etat local sur ces espaces,
- participer activement à l'élaboration des documents d'urbanisme et aux démarches de projets de territoire suivant les modalités d'association définies par la loi S.R.U.,
- définir une stratégie et donner des priorités à son action.

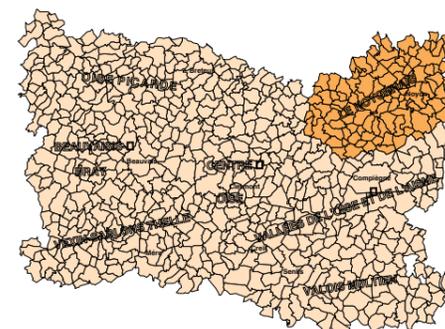
Ces diagnostics territoriaux s'inscrivent dans le prolongement des analyses territoriales réalisées en 1998, et couvrent l'ensemble du département de l'Oise divisé en sept territoires.

Ces documents contribuent à l'élaboration du Projet Territorial de l'Etat et alimentent le Plan d'Action Stratégique de l'Etat dans le Département et la Région (PASSED/PASER).

Chaque diagnostic territorial comporte trois parties. L'analyse territoriale permet de réaliser la «carte d'identité» du territoire mettant en évidence les fonctionnements et les tendances de développement. Le diagnostic met en évidence les grandes problématiques du territoire et les enjeux correspondants. Les enjeux de l'Etat expriment les priorités d'actions à mener localement tandis que les points de vue indiquent aux acteurs locaux la position de l'Etat en tant que conseil.

Le présent «4 pages» présente les principaux enjeux du contenu du diagnostic territorial du Noyonnais, en tant que support de communication avec les acteurs locaux.

Monsieur le Préfet de l'Oise



# Les problématiques et les principaux enjeux retenus pour le Noyonnais

## LES PROBLEMATIQUES DU TERRITOIRE

Un accroissement de la dépendance vers des pôles extérieurs (Compiègne, région parisienne, Montdidier, Roye, Ham, ne peut qu'accentuer la déstructuration urbaine du Noyonnais, la ville de Noyon n'étant pas en mesure de concurrencer aujourd'hui Compiègne. Au sein des villages, il existe un risque de déstructuration sociale entre les nouveaux arrivants (aux modes de vie urbains) et les autochtones aux habitudes plus rurales. Le risque est :

- Une augmentation des différences de fonctionnement et de ses conséquences ( déséquilibres, inégalités, concurrence, etc.) entre la vallée urbanisée et équipée, bien desservi par les réseaux, et le plateau rural tourné vers l'A1 et Compiègne/Paris.
- Un accroissement des déplacements à différentes échelles et pour tous motifs (emploi, équipements, services) est à prévoir.

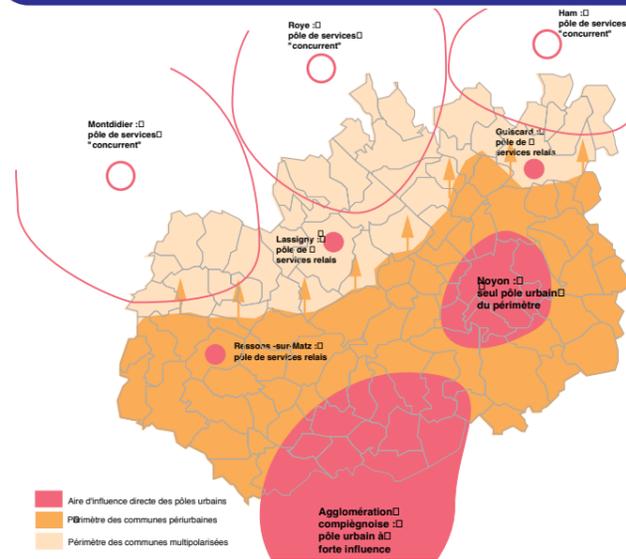
Une poursuite du déséquilibre dans la répartition de l'offre en logements et de la croissance démographique peut modifier sensiblement le fonctionnement territorial (équipements, services, emplois concentrés dans les centres urbains en perte de vitesse, habitat se développant dans les communes rurales peu équipées). Cela peut conduire à une remise en cause de la cohérence du périmètre du Noyonnais tel qu'il est étudié, impliquant alors à l'échelle régionale d'autres rapprochements avec les territoires voisins. Le risque est :

- Le maintien d'une faible mixité sociale et urbaine à l'échelle de chacune des communes du Noyonnais par une trop forte concentration de l'offre en locatif social.
- Une accentuation des dysfonctionnements par une structuration urbaine déséquilibrée.
- Une perte de population dans l'hypothèse où la croissance rurale ralentirait (blocage foncier, problème assainissement, insuffisance défense incendie).
- Une remise en cause de l'identité (historique) du Noyonnais.

Il est constaté une augmentation des conflits d'intérêt entre les principes de préservations recommandées par les inscriptions existantes (ZNIEFF, Natura 2000, ZICO, etc.) et les besoins spatiaux engendrés par les projets d'aménagement des collectivités locales. Le risque est :

- Une atteinte à la biodiversité sur ces parties du territoire.
- Une dévalorisation du cadre de vie du Noyonnais par la remise en cause de la qualité et l'intérêt environnemental de ces espaces spécifiques. Ce cadre de vie actuel contribue pourtant à son attractivité au moins pour l'habitat, voire pour le tourisme.

## UNE RURBANISATION SUBIE

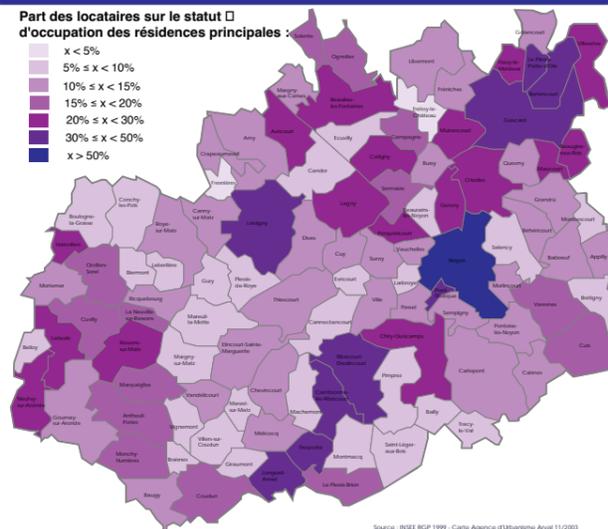


## ENJEUX TERRITORIALISES DE L'ETAT

L'inadéquation croissante entre un développement de l'habitat à la campagne et une répartition des activités, des services, des équipements, rend nécessaire les stratégies locales d'organisation du territoire du Noyonnais, de manière à :

- Promouvoir une augmentation maîtrisée des déplacements alors que les conditions de transport existantes ne sont pas optimales.
- Ne pas créer des secteurs à l'écart d'un minimum de services de base (santé, alimentation, financier, etc.).
- Limiter toutes atteintes définitives aux paysages traditionnels du Noyonnais.
- Préserver les besoins du monde agricole.

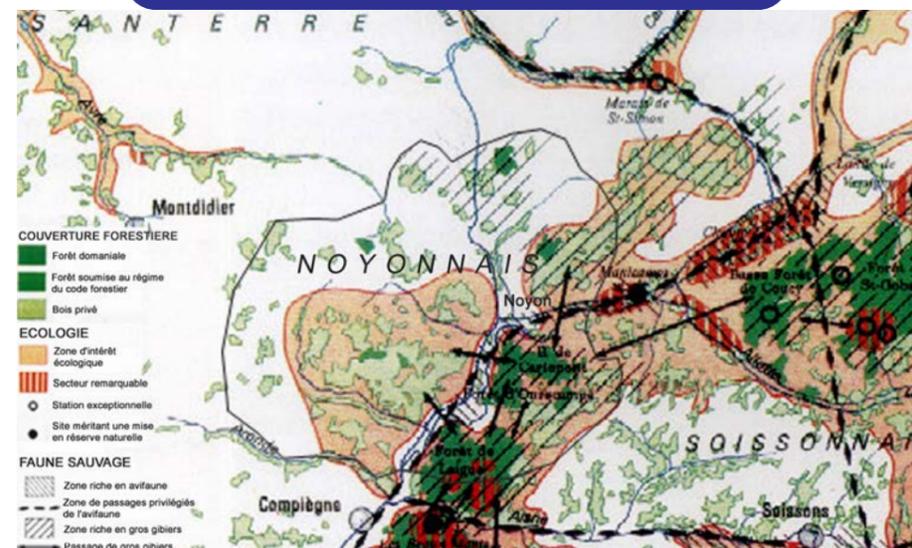
## DES DESEQUILIBRES DANS L'HABITAT



Face à un déséquilibre croissant dans la répartition du parc de logements locatifs sur le Noyonnais, un accroissement de l'offre en logements aidés sur l'ensemble du Pays des Sources et dans les villages des deux autres groupements de communes est à favoriser, notamment pour répondre aux besoins des jeunes cherchant à accéder à un premier logement.

Pour créer une alternative à la rurbanisation, il faut changer l'image de l'agglomération noyonnaise et des bourgs structurants par une rénovation urbaine et par une diversification de l'offre en logements (accession à la propriété, logements locatifs intermédiaires).

## UN ENVIRONNEMENT DE QUALITE



En raison de l'intérêt régional de certains espaces naturels majeurs, il est nécessaire de :

- Maintenir le continuum forestier du massif de Laigue à celui de Saint Gobain pour le bon fonctionnement des bio-corridors repérés.
- Maintenir la bio-diversité des milieux présentant un intérêt écologique spécifique pour le bon fonctionnement du site Natura 2000.
- Prendre en compte les inscriptions en ZNIEFF, ZICO, Natura 2000, etc. dans les projets réalisés localement.